

organisation. Un évêque hérétique de Constantinople, Nicétas, mentionné dans les anciens documents sous le nom de « Pape Niquintas, » prend part à leurs travaux. Une grande partie de la noblesse du Languedoc combat pour eux. Ils luttent longtemps et les derniers sectaires périssent vers 1328 dans la caverne d'Ornolac.

Nous n'avons à considérer, dans les erreurs des Cathares, que celles qui concernent la Sainte Écriture. Ce sont essentiellement les mêmes que celles que Mani avait enseignées au III^e siècle. Les actes du Concile de Lombers, tenu en 1165, nous font connaître leur doctrine d'une manière exacte et méthodique. « Je ne crois pas, a dit Bossuet, qu'on puisse voir en aucun Concile ni la procédure plus régulière, ni l'Écriture mieux employée, ni une dispute plus précise¹. » Le premier point sur lequel Gaucelin, évêque de Lodève, interrogea les hérétiques, fut sur les Livres Saints. Il leur demanda « s'ils recevaient la loi de Moïse, les prophètes, les Psaumes, l'Ancien Testament, en un mot, et les docteurs du Nouveau Testament. — Ils répondirent devant toute la multitude qu'ils ne recevaient ni la loi de Moïse, ni les prophètes, ni les Psaumes, ni l'Ancien Testament; qu'ils recevaient seulement les Évangiles, les Épîtres de saint Paul, les sept Épîtres canoniques, les Actes des Apôtres et l'Apocalypse. » Pressés par les évêques, ils déclarèrent qu'ils « ne recevaient de Moïse, des prophètes et des Psaumes que les passages qui avaient été

¹ Bossuet, *Histoire des Variations*, xi, 37, *Œuvres*, édit. Lebel, t. xx, p. 112.

cités en témoignage par Jésus-Christ et les Apôtres, à l'exception des autres¹. » Là-dessus le Concile ne réfuta leurs erreurs qu'en s'appuyant sur le Nouveau Testament.

En ce qui concerne l'Ancien Testament, les Cathares expliquaient d'une manière fabuleuse et arbitraire, comme les premiers manichéens, l'histoire des premiers hommes. Un évêque de leur secte, revenu plus tard de ses erreurs, Bonacursus, exposant à Milan, en 1190, ses anciennes croyances, disait que, d'après eux, le corps de l'homme avait été fait du limon de la terre par le démon, que Caïn était le fils d'Ève et du mauvais esprit. Ils attribuaient, en un mot, au principe mauvais ce que la Genèse attribue à Jéhovah². Plusieurs d'entre eux donnaient deux femmes au principe mauvais, Collant et Collibant. Ils faisaient ainsi vraisemblablement une ap-

¹ Mansi, *Concilia*, t. xxii, col. 159, 161. « Hæretici Manichæi (les Albigeois)... damnant Vetus Testamentum; de Novo vero quædam recipiunt, quædam non, » dit Radulphus Ardens au XI^e siècle, *Homiliæ*, pars II, hom. XIX, Migne, *Patr. lat.*, t. clv, col. 2011. — « Solius Evangelii se profitentur æmulatores, » dit saint Bernard, *Sermo lxxv in Cant.*, 3, t. clxxxiii, col. 1090. Le saint docteur observe d'ailleurs et avec raison, col. 1091, que les Albigeois ne sont pas tous parfaitement d'accord sur les parties du Nouveau Testament qu'ils doivent recevoir. Voir aussi C. Schmidt, *Histoire des Cathares*, t. II, p. 23, 273; Ed. Reuss, *Revue de théologie* (de Strasbourg), t. v, p. 332-334; Hahn, *Geschichte neu-manichäischen Ketzers*, 1845, p. 329.

² *Manifestatio hæresis Catharorum quam fecit Bonacursus*, Migne, *Patr. lat.*, t. cciv, col. 775-777. Les Cathares prétendaient prouver que Caïn était fils d'Ève et du diable par les paroles de S. Jean : « Cain ex maligno erat. » Joa., III, 12. Moneta, *Adversus Catharos*, l. II, c. II, § 2, p. 111, 332 et 328.

plication, à la façon gnostique, d'un chapitre d'Ézéchiel à leur théologie¹.

C'est surtout sur le Nouveau Testament que les Cathares s'efforçaient d'appuyer leurs erreurs. N'acceptant d'ordinaire que cette partie des Livres Saints, ils cherchaient à la répandre partout, et afin que le peuple lui-même pût la lire, quoique l'usage général fût alors d'écrire en latin, ils en avaient publié des traductions en langue vulgaire. Un manuscrit de la version cathare du Nouveau Testament a échappé à l'injure des temps². Elle est en langue romane³; les noms propres y sont très

¹ Ézéch., xxiii. Le prophète personnifie Samarie et Jérusalem sous les noms d'Oola et d'Ooliba. Le C initial remplace sans doute l'aspiration de l'N, *aleph*, par lequel commencent en hébreu ces deux noms propres. C. Schmidt, *Histoire des Cathares*, p. 11, 13.

² On le conserve à la Bibliothèque du Palais des Arts à Lyon. A. 1, 54. Ce manuscrit est décrit par M. Ed. Reuss, *Revue de théologie* (de Strasbourg), t. v, 1852, p. 334-337. Il vient d'être publié par L. Clédât, *Le Nouveau Testament traduit au XIII^e siècle en langue provençale, suivi d'un rituel cathare, reproduction photolithographique du manuscrit de Lyon* (Bibliothèque de la Faculté des lettres de Lyon, t. iv), grand in-8°, Paris, 1888. Le Rituel avait été déjà édité par M. Cunitz, sous le titre de : *Ein katharisches Ritual*, dans les *Mélanges de théologie*, publiés par la Société de Strasbourg, t. iv, p. 1-88, et à part, sous le même titre, in-8°, Iéna, 1852. Le seul point qui nous intéresse dans ce « Rituel cathare, » c'est qu'il ne contient que des citations du Nouveau Testament (à une seule exception près, Eccl., i, 14), ce qui confirme le fait que les Albigeois n'admettaient généralement que l'Ancien Testament. Ed. Reuss, *loc. cit.*, p. 339. — Voir aussi S. Berger, *Les Bibles provençales et vaudoises*, dans la *Romania*, t. xviii, juillet 1889, p. 353 et suiv.; P. Meyer, *Recherches linguistiques sur l'origine provençale des versions du Nouveau Testament*, *ibid.*, p. 423-429.

³ Voici, comme spécimen, la traduction du *Pater* : « Le nostre paire qui es els cels, sanctificatz sia lo teus noms, auenga lo teus

défigurés. L'Apocalypse y est placée immédiatement après les Évangiles et les Actes; à la suite viennent les Épîtres catholiques et puis celles de saint Paul avec l'Épître aux Laodiciens que nous avons vue acceptée également par les Pauliciens¹.

Les traductions albigeoises n'étaient point faites exclusivement sur la Vulgate; elles adoptaient certaines leçons du texte grec, à cause de l'origine orientale de la secte². Quoiqu'elles fussent, en général, exactes³, les sectaires les interprétaient à leur guise et dans le sens de leurs erreurs. Les Bénédictins qui ont écrit l'*Histoire littéraire de la France* rapportent la première mention de versions de la Bible en langue provençale à l'an 1200⁴, mais leur origine était selon toute vraisemblance beaucoup plus ancienne⁵.

regnes e sia feita la tua uoluntatz sico el cel et e la terra. E dona a nos lo nostre pa qui es sobre tota causa. E perdona a nos les nostres deutes, aissico nos perdonam als nostres deutors, e ne nos amenes em temtation. Mais deliura nos de mal. » Ed. Reuss, *loc. cit.*, t. vi, 1853, p. 68.

¹ Voir plus haut, p. 315.

² C. Schmidt, *Histoire des Cathares*, t. ii, p. 117, 5, 274; Moneta, *Summa adv. Cathar.*, in-f°, Rome, 1743, p. 445. M. Ed. Reuss, *Revue de théologie* (de Strasbourg), 1853, t. vi, p. 75, croit d'ailleurs que la version albigeoise était faite sur la Vulgate.

³ C. Schmidt, *Histoire des Cathares*, t. ii, p. 129, 135, 143, etc. Les monuments n'indiquent de diversité que pour la traduction du *Pater*, *panem supersubstantialem*, « qui es sobre tota causa, » et la doxologie ajoutée à la fin de cette prière par le texte grec, et pour les Proverbes, viii, 22. Ed. Reuss, *Fragments littéraires et critiques relatifs à l'histoire de la Bible française*, dans la *Revue de théologie* (de Strasbourg), 1852, t. v, p. 327; 1853, t. vi, p. 88-89, 90.

⁴ *Histoire littéraire de la France*, t. ix, p. 149.

⁵ Reuss., *loc. cit.*, p. 331.

« C'était environ en 1151 que, sur plusieurs points du continent, on rencontra plusieurs petites communautés qui possédaient une version manuscrite romane... du Nouveau Testament... Leur version ressemblait au latin. En voici un exemple : *In principio erat verbum et verbum erat apud Deum, e Deus era la paraula. Aiso era el comanzament amb Deu.* « Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la parole était Dieu; elle était au commencement avec Dieu¹. » ... Voici comment ils s'y prenaient pour répandre au loin leurs opinions. Ils montraient des marchandises, telles que bagues et robes, pour les faire acheter aux seigneurs et aux dames. S'ils les vendaient et qu'on leur demandât : *Avez-vous autre chose à vendre?* Ils répondaient : *J'ai des bijoux bien plus précieux que ceux-ci, que je vous donnerai si vous ne me trahissez pas.* Si on leur promettait le secret, ils disaient : *J'ai une pierre précieuse dont le reflet vient de Dieu et si brillante qu'elle reflète l'amour de Dieu dans le cœur de ceux qui la possèdent.* Alors le marchand voyageur lisait un chapitre de son manuscrit des Évangiles et le plus souvent le laissait à ses auditeurs². »

Ce fut l'abus que faisaient les nouveaux Manichéens des écrits du Nouveau Testament, pour propager leurs erreurs parmi le peuple, au moyen des traductions en langue vulgaire, qui porta l'Église à interdire pour la première fois l'usage de ces versions; il ne fallait

¹ Joa., I, 1-2.

² L. N. R[oussel], *La Bible et son histoire*, in-12, Toulouse, 1857, p. 131-132.

point que la parole de vie fût changée en poison par la fausse interprétation que lui donnaient les docteurs de mensonge. Voilà pourquoi un légat du pape Alexandre II, entre 1060 et 1070, fit défendre par le concile de Salona de se servir dans la liturgie de l'Écriture traduite en langue slave¹. En France on s'efforça aussi d'empêcher la circulation des versions françaises qui étaient l'œuvre des hérétiques² et qui jouaient un grand rôle dans leur culte.

Les « bons hommes, » comme ils s'appelaient, qui étaient à la tête des sectaires, portaient sous leur manteau noir une bourse en cuir avec un exemplaire du Nouveau Testament³. Quand on devait administrer le

¹ C. Schmidt, *Histoire des Cathares*, t. I, p. 16; cf. Mansi, *Conc.*, t. XIX, col. 943.

² « Prohibemus, dit le Concile de Toulouse, tenu en 1229, c. 14, ne libros Veteris Testamenti aut Novi laici permittantur habere nisi forte Psalterium vel Breviarum pro divinis officiis aut Horas B. Mariæ aliquis ex devotione habere velit. Sed ne præmissos libros habeant in vulgari translato arcissime inhibemus. » — « Statuimus, dit le Concile de Tarragone, en 1234, c. 2, ne aliquis libros Veteris et Novi Testamenti in romanico habeat, et si aliquis habeat, infra octo dies post publicationem hujusmodi constitutionis a tempore sententiæ tradat eos loci episcopo comburendos, quod nisi fecerit, sive clericus fuerit sive laicus, tanquam suspectus de hæresi, quousque se purgaverit, habeatur. » — « De libris theologicis non tenendis etiam a laicis in latino et neque ab ipsis neque a clericis in vulgari, dit le Concile de Béziers, en 1246, c. 36, et de poënis contra prædictos... et de omnibus aliis quæ ad heresim extirpandam fidemque plantandam pertinent, teneri faciatis ad plenum quidquid justum noveritis et statutum. » Mansi, *Concil.*, t. XXIII, col. 197, 329. Cf. Innocentii III *Epistolæ*, 141, *Patr. lat.*, t. CCXIV, col. 695.

³ C. Schmidt, *Histoire des Cathares*, t. II, p. 95.

Consolamentum, ce rite le plus important de la religion albigeoise, le volume du Nouveau Testament était placé sur une table couverte d'un linge blanc. Le ministre, en commençant la cérémonie, tenait dans ses mains le livre sacré; il la finissait en le faisant baiser au frère « consolé » qu'il venait d'initier, et en le lui posant sur la tête ¹.

Les Albigeois faisaient surtout usage de l'Évangile de saint Jean; ils en récitaient fréquemment le prologue dans leurs cérémonies liturgiques. Ils prétendaient être les disciples de l'Apôtre bien-aimé, et les descendants des sept Églises d'Asie, auxquelles le voyant de Patmos avait adressé son Apocalypse ². Cette prédilection pour le quatrième Évangile s'explique sans peine par les nombreux passages qu'on y lit sur la Lumière et sur les Ténèbres, passages que les Albigeois interprétaient si faussement des deux principes. Ils voyaient le Dieu mauvais dans le « prince de ce monde » dont parle Jésus-Christ en saint Jean ³; quant à Jésus, il n'avait qu'un corps céleste, car il dit en saint Jean ⁴ qu'il n'est pas de ce monde, mais d'en haut. Il ne reçut rien de matériel de Marie, voilà pourquoi il put lui dire aux noces de Cana: « Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi ⁵. » Il ne mangeait, il ne buvait qu'en

¹ C. Schmidt, *Histoire des Cathares*, t. II, p. 125-129.

² Synode de Caraman (1267); N. Peyrat, *Histoire des Albigeois*, 1870, t. II, p. 9.

³ Joa., XIV, 30; cf. VIII, 36. — Moneta, *Adv. Catharos*, I, I, c. I, 2, p. 10-23, a recueilli les passages du Nouveau Testament dont abusaient les hérétiques pour établir leurs erreurs.

⁴ Joa., VIII, 23.

⁵ Joa., II, 4.

apparence. Ses miracles furent tout spirituels. Les aveugles auxquels il rend la vue, ce ne sont pas des aveugles de corps, mais des aveugles d'esprit, ceux auxquels le péché avait enlevé la vue de l'âme; le tombeau d'où il fait sortir Lazare, c'est le tombeau spirituel dans lequel est enseveli celui qui a perdu la vie de la grâce; le pain qu'il multiplie pour nourrir la foule, c'est la parole du salut; l'orage qu'il dompte, c'est celui des passions que le Dieu du mal excite dans le cœur de l'homme ¹. C'est ainsi que, préludant aux négations contemporaines, quoique sous l'influence de motifs bien différents, les Cathares du moyen âge retranchaient le miracle des Évangiles et dénaturaient nos Livres Saints.

Les erreurs des Cathares furent réfutées par un grand nombre d'auteurs ², parmi lesquels le moine dominicain Moneta, qui entra dans l'ordre en 1219, mérite une mention spéciale ³. Il a écrit une véritable Somme contre les Albigeois, où l'on trouve l'exposition de leurs doctrines, avec les preuves à l'appui, en même temps que leur réfutation. Il n'a pas de peine à leur montrer que le Nouveau Testament n'enseigne point ce qu'ils prétendent y voir, et que le Dieu de l'Ancien Testament

¹ C. Schmidt, *Histoire des Cathares*, t. II, p. 36.

² C. Schmidt termine son *Histoire des Cathares* par une notice sur les « manuscrits et éditions des ouvrages contre les Cathares, » t. II, p. 309-315. Voir aussi les fragments cités par d'Argentré, *Collectio judiciorum*, t. I, p. 43-63, 64-82; C. Molinier, *Un traité inédit du XIII^e siècle contre les hérétiques Cathares*, Bordeaux, in-8°, 1884.

³ Venerabilis Patris Monetæ Cremonensis, Ordinis Prædicatorum, S. P. Dominico æqualis, *Adversus Catharos et Valdenses libri V*, quos edidit P. Fr. Th. Aug. Ricchini, in-f°, Rome, 1743.

est le Dieu bon, le même que celui du Nouveau. Il ne néglige, du reste, aucune de leurs objections, il les discute les unes après les autres et en démontre la futilité¹. Nous ne nous y arrêterons pas à sa suite. Il n'est personne qui ne reconnaisse aujourd'hui que l'exégèse manichéenne et albigeoise n'était qu'un jeu d'imagination : ses procédés n'avaient rien de scientifique ni de sérieux.

« Leur point de départ n'étant pas dans l'Écriture Sainte, dit M. Schmidt, mais en dehors de cette source de la religion chrétienne, ils n'ont pu songer qu'à l'adapter à leurs propres doctrines, et à cet effet ils ont dû avoir recours à une interprétation purement arbitraire. Ce n'est pas leur opinion qu'ils veulent mettre d'accord avec la Bible, c'est la Bible qu'ils s'efforcent d'accommoder à leur système; ils y choisissent les passages qui paraissent leur convenir, et les expliquent à leur guise d'une manière tour à tour allégorique ou tout à fait littérale, suivant que les besoins du système l'exigent... Par suite de leur doctrine sur l'origine et la nature de la matière, ils envisagent tous les récits de faits matériels comme les enveloppes d'un sens mystique, et d'un autre côté, ils expliquent littéralement certains passages figurés et paraboliques, quand ils croient y trouver des moyens en faveur de leurs opinions². »

Tel a été le Manichéisme, telles ont été les diverses

¹ Moneta, *Adv. Catharos*, l. II, c. VI-X, p. 143-223.

² C. Schmidt, *Histoire des Cathares*, t. II, p. 6-7.

sectes qui sont sorties de son sein, en le modifiant d'une manière plus ou moins profonde. Leur trait dominant a été le dualisme et la condamnation de l'Ancien Testament. A la suite des gnostiques, elles ont fait de Jéhovah, le Dieu de l'Ancien Testament, le principe même du mal. Le monde visible, son œuvre, est mauvaise; le Christ est venu pour détruire le mal fait par Jéhovah. C'était un ange de lumière, incarné en apparence; il a sauvé les hommes en leur enseignant le moyen de retourner à la lumière. Pour les Albigeois, la réhabilitation de la créature se faisait par le sacrement dont nous avons parlé et qu'ils appelaient *Consolamentum*; il se conférait par l'imposition des mains. Semi-païens, semi-chrétiens, amalgame bizarre de rationalisme et de crédulité aveugle, les rejetons du manichéisme étaient donc des hérétiques qui prétendaient étayer sur la Bible l'ancien dualisme des Perses, tout en rejetant au gré de leurs caprices une partie du livre sacré et en dénaturant le sens de la partie qu'ils voulaient conserver. Ils croyaient, du reste, au surnaturel, aux esprits bons et mauvais, anges et démons; ils admettaient une religion révélée et des livres inspirés, autant de croyances que répudiaient les rationalistes de notre temps. Nous allons étudier maintenant l'origine de ces erreurs naturalistes.